***Un colloque pour sensibiliser les TPE/PME aux risques chimiques***

Le 11 octobre 2018 s’est tenu à Limoges un colloque intitulé « substances dangereuses : les risques se dévoilent. TPE/PME, ouvrons les yeux ».

Près de 300 personnes dont 36% issues du monde de l’entreprise étaient présentes pour cette manifestation réalisée dans le cadre de la campagne européenne 2018-2019 Lieux de travail sains (lien hypertexte à mettre <https://osha.europa.eu/fr/healthy-workplaces-campaigns/dangerous-substances-18-19>). 40 % des entreprises présentes avaient moins de 50 salariés ; dont 16% avait moins de 10 salariés. Le secteur de l’industrie représentait 28,7% mais c’est le secteur médico-social fortement développé en Limousin qui était le plus représenté (35,7%).

Après une présentation synthétique du rôle et des missions de l’agence européenne pour la santé et la sécurité installée à Bilbao, les enjeux réglementaires et sanitaires ont été rappelés par la DGT et l’ANSES. Des exemples concrets présentés par la CARSAT, l’OPPBTP et l’ARACT ont démontré l’intérêt à agir et à prévenir l’exposition aux risques chimiques. En seconde partie, les présentations successives ont montré l’implication des partenaires sociaux, de la branche professionnelle France Chimie et des services de santé au travail. Le colloque s’est terminé par une table ronde mêlant substances connues, substances nouvelles et retours d’expériences.

Les échanges entre participants ont été nombreux et animés tout au long de cette journée notamment autour des stands d’institutions telles que la CARSAT, l’ARACT, le CNRS, les services de santé au travail, le Helpdesk REACH/CLP… et des démonstrations d’outils d’évaluation des risques chimiques réalisées par l’INRS et l’OPPBTP.

Suite au sondage réalisé après le colloque, il est ressorti que pour 91% des personnes interrogées, cette journée a été une bonne opportunité de rencontrer les professionnels de la prévention en entreprises et que l’événement encourage 95% du public à mettre en place des mesures de sécurité et de santé sur les lieux de travail.

Vous avez manquez ce rendez-vous ? Retrouvez prochainement les actes du colloque sur le site internet de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine.